

ARBORICULTURE

Bulletin élaboré sur la base des observations réalisées dans le cadre
du réseau Provence Alpes Côte d'Azur

Bulletin également disponible sur le site : <http://www.draaf.paca.agriculture.gouv.fr>

ÉCOPHYTO
RÉDUIRE ET AMÉLIORER
L'UTILISATION DES PHYTOS

Bulletin
de **santé**
du **végétal**
ÉCOPHYTO



G.R.C.E.T.A.
de Basse Durance



Bulletin n° 8 / 2015
Mercredi 22 avril 2015

Faits marquants :

Cerisier :

- Développement végétatif : F à H
- *Drosophila suzukii* : Vol en augmentation

COMITE DE REDACTION DE CE BULLETIN :

Animatrice Filière Pomme/Poire : Myriam BERUD (Station d'Expérimentation La Pugère),

Suppléant : Vincent RICAUD (Chambre d'Agriculture de Vaucluse)

Animatrice Filière Cerise : Emmanuelle FILLERON (Ch. d'Agri. de Vaucluse/Domaine Expérimental La Tapy),

Suppléant : Vincent RICAUD (Chambre d'Agriculture de Vaucluse)

Animateur Filière Prune : Laurent POULET (GRCETA de Basse Durance),

Suppléant : Nicolas Vaysse (Chambre d'Agriculture de Vaucluse)

LES OBSERVATIONS CONTENUES DANS CE BULLETIN ONT ETE REALISEES PAR :

Chambres d'Agriculture de Vaucluse, des Hautes-Alpes et des Alpes de Haute Provence,
CIRAME, GRCETA Basse Durance, CETA Cavaillon, CETA Terroir de Crau,
OP SICA Edelweiss, OP Vergers de Beauregard, OP Alpes Coop Fruits, OP COPEBI, SICA Pom'Alpes,
Sociétés RAISON'ALPES, CAPL, ALPESUD.

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Monsieur Claude ROSSIGNOL

Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Provence Alpes Côte d'Azur

Maison des Agriculteurs - 22, Avenue Henri Pontier

13626 - AIX EN PROVENCE CEDEX 1

contact@paca.chambagri.fr

tel : 04 42 17 15 00

RÉFÉRENTS FILIÈRES ET RÉDACTEURS DE CE BULLETIN

POMME-POIRE : Myriam BERUD - tel : 04 90 59 29 00

SEA La Pugère - m.berud@lapugere.com

CERISE : Emmanuelle FILLERON - tel : 04 90 62 69 34

Domaine Expérimental La Tapy - efilleron@domainelatapy.com

PRUNE : Laurent POULET - tel : 04 90 92 26 90

GRCETA Basse Durance - laurent.poulet@grceta.fr



**Les abeilles butinent, protégeons les !
Respectez la réglementation « abeilles »
A retenir :**

EXTRAIT DE LA NOTE NATIONALE ABEILLES

- Pensez à observer vos cultures avant de traiter !
 - Il est interdit de traiter en présence des abeilles, même si le produit comporte la mention « abeilles ».
 - **Périodes et conditions où la présence des abeilles est la plus propice sur vos cultures :** dès que les températures sont supérieures à 13°C, la journée ensoleillée et peu ventée.
 - **Périodes et conditions où les abeilles sont peu présentes dans vos cultures :** si les températures sont fraîches (<13°C), par temps nuageux, pluvieux et par vent fort.
- Attention : d'autres pollinisateurs sauvages sont présents sur des plages horaires plus larges au cours de la journée et sous des températures plus fraîches (par exemple, les bourdons). Par ailleurs, les abeilles peuvent être actives du lever du jour au coucher du soleil.

Pour en savoir plus : contactez l'ADA (association de développement apicole) de votre région, le référent apiculture de la chambre régionale d'agriculture ou consultez le site internet de l'ITSAP-Institut de l'abeille www.itsap.asso.fr



CERISIER

Bulletin n° 8 / 2015
Mercredi 22 avril 2015



Secteur Basse Durance :

◆ DEVELOPPEMENT VEGETATIF



Floraison (F)



Stade G



Stade H



Stade I

Stades F à I, selon les variétés et les zones géographiques. Le débourrement est en retard d'une dizaine de jours par rapport à 2014.

VARIETES	Burlat	Folfer	Napoléon	Summit	Belge
STADE PHENO.	G-H	H-I	G-H	F à G	F à G

◆ MONILIOSES DES FLEURS ET RAMEAUX

Les cerisiers sont dans la période de sensibilité aux monilioses des fleurs et rameaux.

Estimation du risque : le risque de contamination est présent en théorie du début de la floraison jusqu'à la fin de la chute des pétales, et selon les conditions climatiques (pluies, absence de vent, rosées persistantes). Dans certaines situations, le risque est terminé. Raisonner selon les prévisions météorologiques et les stades phénologiques.

◆ CORYNEUM

Une parcelle avec symptômes visibles de coryneum est signalée.



CERISIER

Bulletin n° 8 / 2015
Mercredi 22 avril 2015

Secteur Basse Durance :

◆ DROSOPHILA SUZUKII

Le vol continue d'augmenter (cf. tableau ci-dessous). Sur certaines parcelles, il est proche du niveau de captures observé en 2014 à la même époque.

Captures hebdomadaires sur le réseau de pièges Drosophila suzukii.

Commune	du 24 mars au 31 mars	du 1er au 7 avril	du 8 au 14 avril	du 15 au 21 avril
BEDOIN	-	-	-	29
CABRIERES D AVIGNON	3	13	53	80
CARPENTRAS - AB	20	63	111	361
CARPENTRAS - Belge	0	57	168	154
LA MOTTE D AIGUES	-	-	0	-
MALAUCENE	-	-	41	118
MENERBES	14	2	152	157
MODENE	8	21	76	205
MORMOIRON	-	-	-	-
VENASQUE	-	-	64	75

Estimation du risque : Les niveaux de population très importants atteints dès le mois d'avril induisent un risque d'attaque élevé tôt en saison. Les variétés précoces sont concernées par ce risque.

Les pièges doivent être posés dans les prochains jours pour comprendre la dynamique de l'insecte dans les parcelles.

N.B. Ce Bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre régionale d'Agriculture et l'ensemble des partenaires du BSV dégagent toute responsabilité quant aux décisions prises pour la protection des cultures. La protection des cultures se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie, le cas échéant, sur les préconisations issues de bulletins techniques.

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.